

**Assemblée générale ordinaire d'Euralens**

---

**Vendredi 8 novembre 2013**

**Procès verbal**

*La séance, présidée par Daniel PERCHERON, est ouverte à 14 heures 56.*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous commençons.

### **1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 28 juin 2013.**

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques sur le compte rendu ? Personne ne l'a lu, bien entendu. Vous faites confiance ? (*Pas de remarque*).

Nous allons passer à la labellisation.

### **2. Labellisation Euralens.**

**M. MASSET.-** Monsieur le Président, après la première vague de labellisation qui a eu lieu en février dernier et qui a labellisé les 13 premiers projets du territoire, vous allez proposer aujourd'hui une seconde vague de labellisation qui est issue de la procédure que nous avons menée pendant quelques mois, procédure d'instruction et procédure d'expertise qui a conduit à ce qu'un choix soit proposé à l'Assemblée générale. Aujourd'hui, l'Assemblée générale doit donc approuver ce choix.

Le travail d'instruction s'est opéré parmi 38 nouveaux projets qui ont été mis à l'examen et, de ces 38 nouveaux projets, sont extraits aujourd'hui 13 projets soumis au débat.

Voilà l'explication rapide que je souhaitais donner avant de céder la parole à Gilles HUCHETTE et Guillaume HEBERT qui vont présenter, comme nous l'avons fait lors de la première vague, les projets les uns après les autres sachant que la discussion s'engagera ensuite.

**M. HUCHETTE.-** Nous allons présenter les projets dans l'ordre d'arrivée des candidatures.

*(Projection de diapositives).*

#### **➤ MAC 2 – Projet de valorisation du fonds d'art contemporain de Sallaumines.**

La commune de Sallaumines a construit un plan d'action sur plusieurs années afin de développer un projet qui s'appuie sur la valorisation du fonds d'art contemporain qu'elle a constitué depuis 40 ans. Une première expertise de ce fonds a été réalisée dans le cadre de l'instruction du label Euralens. Cette expertise a révélé un vrai potentiel pour la construction

d'un vaste programme d'expositions, la constitution d'un réseau de partenaires et la conception à terme d'un lieu dédié de conservation et de valorisation des œuvres.

L'instruction a reconnu dans ce projet une action originale et complémentaire à la dynamique de développement culturel du territoire impulsée par le Louvre-Lens. Le label Euralens permettrait de conforter ce projet, de lui apporter un renfort en méthodologie et de mobiliser un réseau de partenaires pour construire un projet ambitieux et réalisable.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Un petit mot, Gilbert ? Gilbert ROLOS est le maire perpétuel, mais nous voulons bien entendre le maire d'aujourd'hui.

**M. PEDOWSKI.-** Merci, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs, je ne voudrais pas parler en lieu et place du géniteur du projet en la personne de Gilbert ROLOS.

Le fonds d'art contemporain à Sallaumines, c'est plus de 40 années de construction et d'existence. On se plaît souvent à dire – et c'est une réalité – que c'est le fonds d'art contemporain le plus important au nord de Paris. Il est effectivement composé de plus de 1 100 œuvres, dont 700 à 800 en œuvres uniques.

Une artiste, Marie-Odile CANDAS-SALMON, vient d'ailleurs de nous faire don d'une composition monumentale, d'une estimation très importante. On va travailler sur un projet au-delà de la région avec une présentation sur notre ancien carreau de fosse, le 5 de Sallaumines.

Je pense que Gilbert ROLOS pourra ajouter quelques mots dans la mesure où il en était le géniteur.

**M. ROLOS.-** L'essentiel des choses a été dit. Cette proposition qui est faite aujourd'hui dans le cadre de cette réunion était déjà dans nos cartons. Effectivement, à Sallaumines, c'est comme le Testament, il y a l'ancien et le nouveau. Comme l'a dit « le nouveau », c'est une idée que nous avons depuis très longtemps parce que nous possédons le fonds d'art contemporain le plus important – je ne sais pas si le LaM n'est pas aussi bien fourni dans le Nord –, en tout cas dans le Pas-de-Calais. C'était dans l'idée de faire en sorte que les gens qui vont venir visiter le Louvre-Lens ne reprennent pas le train directement après la visite du musée, mais restent dans la région ; d'autant plus que, à côté du Louvre, il y a maintenant le classement du bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco. Notre objectif est de faire en sorte que les gens restent longtemps, qu'ils visitent notre région et, à côté du Louvre qui présente des œuvres relativement anciennes, il y avait cette possibilité de mettre en avant les artistes contemporains dont nous avons collecté des œuvres depuis une quarantaine d'années. C'est donc dans la suite logique du programme culturel initié par le Louvre-Lens.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Bravo.

Nous passons au projet n° 2.

### ➤ Parc des îles à Drocourt, Hénin-Beaumont et Rouvroy de la CAHC.

**M. HUCHETTE.-** Sur l'ancienne cokerie de Drocourt, ce parc urbain est un site majeur pour la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin. Après les premiers aménagements qui ont connu quelques difficultés techniques, le parc a été ouvert au public en septembre 2013. La programmation initiale a été renforcée avec la construction sur le site d'un équipement communautaire, Aquaterra, qui accueille des services de l'agglomération et des équipes de gestion et d'animation du parc.

L'instruction a reconnu dans ce projet un maillon essentiel de la chaîne des parcs, mais aussi un équipement innovant pour la promotion du développement durable et une démarche ambitieuse de reconversion d'un site industriel. Le label permettrait d'accompagner ce projet dans sa mise en réseau avec les autres sites du territoire dans la chaîne des parcs, mais également dans sa valorisation touristique.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Un petit mot des élus du secteur ?

**M. HAJA.-** Monsieur le Président, que dire, si ce n'est que d'apprécier d'être sur le terrain pour comprendre ? J'habitais en face, mon père y a travaillé. Quand on arrive et qu'on voit ce qui a été déconstruit par rapport à ce qui existe aujourd'hui, c'est extraordinaire. C'est un joyau vert. On en a parlé longuement depuis de nombreuses années.

Il y a bien sûr encore des projets. Je pense que chacun sait qu'un parc tel que celui-ci, sur plus de 100 hectares, ne peut pas satisfaire la population s'il n'y a pas des équipements qui permettent à la population d'en bénéficier.

Il y a Aquaterra. On m'a dit que France 3 y était ce matin ou la semaine prochaine, je ne sais plus... Je n'ai pas été averti, je regarde la presse, il n'y a que de cette façon que l'on est quelquefois averti.

Je crois qu'il est important de continuer à travailler ensemble pour que ces équipements existent et pour que, demain, toute la population du bassin d'emploi et au-delà, jusque nos frontières, puisse les fréquenter. En effet, nous manquons de ces espaces verts, d'un environnement qui respecte l'écologie et qui respecte l'attente de nos populations.

**M. LE PRÉSIDENT.-** À vous d'escalader le projet, Monsieur HAJA.

**M. HAJA.-** Monsieur le Président, depuis 2010, nous parlons ensemble de cette plaine d'escalade qui a aussi reçu l'autorisation de la Fédération française de montagne et d'escalade pour l'installation d'une salle au-dessus de Paris. Sur le territoire d'Hénin-Carvin, il y a un club qui est classé dix-neuvième national. Je pense que, aujourd'hui, il y a largement l'espoir que cet équipement d'envergure nationale, voire internationale, ait toute sa place sur ce territoire.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est La Ruhr. Allez voir le Parc des îles, cela vaut la peine, c'est magnifique. Quand on a connu la friche sous la pluie, dans le vent, et qu'on découvre le Parc des îles, c'est un nouvel Artois, ce n'est plus le bassin minier de légende et, parfois, un peu de tristesse que les clichés imposaient non seulement à la région, mais à la France.

Allez-y avec cette idée, il n'y a de l'eau et, là où il n'y a pas d'eau, il y a un véritable problème d'attractivité. Il faut qu'il y ait aussi de la vie, notamment des animaux.

M. DESVIGNE le dirait mieux que moi, il a été frappé en survolant en hélicoptère de ne pas voir un animal au-dessus du bassin minier.

**INTERVENANT.**- Il y a des hommes.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Il y a des hommes, mais il n'y a pas, dans les espaces verts, la vie animale telle que les siècles nous ont habitués à la découvrir.

**M. HAJA.**- Monsieur le Président, j'ajouterai qu'il y a une nécessité parce que, malheureusement, nous n'avons pas cette habitude de respecter l'environnement. Or, si l'on veut que cet environnement soit respecté, il va falloir penser à la surveillance de ce territoire. Il n'y a pas pire situation, lorsqu'on est élu, que de voir des dégradations à côté de ce magnifique parc et que les gens nous disent : « Monsieur le Maire, ce n'est pas possible de laisser un parc à la merci des dégradations et des gens qui ne pensent qu'à dégrader », même s'ils le font en s'amusant – évidemment, ils ne pensent jamais à mal. Je crois qu'il faut absolument que nous ayons cette réflexion collective. Si demain il y avait la possibilité d'avoir des forces de sécurité supplémentaires sur notre territoire, elles seraient les bienvenues. La communauté d'agglomération ne pourra pas agir seul, j'en ai conscience.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Monsieur HAJA, vous avez une première solution qui s'impose, c'est la possibilité, à travers les emplois d'avenir avec les 75 % de l'État, parfois les 25 % ou 12 % de la Région, de recruter des jeunes, de les former et de leur permettre d'être les vigiles ou les écocardes des parcs. La chaîne des parcs nécessitera une vigilance réelle de la part des Communes, des Agglomérations, des Départements et des Régions.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Vous pourrez convertir M. CORBISEZ en écocarde, il le fera très bien, et avec plaisir.

*(Rires).*

Allez donc voir le Parc des îles, c'est magnifique. Cela donne confiance dans l'avenir du bassin minier, dans l'archipel vert. Ce qu'ils ont fait est formidable.

#### ➤ **Cluster senior – Développement de la Silver économie par la CCI Artois.**

**M. HUCHETTE.**- Le Cluster senior est un projet porté par la CCI Artois. L'objectif de ce projet est de développer localement les métiers dits de la Silver économie. Il y a notamment une démarche portée par différents ministères. Ce projet a déjà été repéré par les ministères en charge du développement de cette filière.

Concrètement, il s'agit de structurer la filière économique autour du vieillissement et de développer un certain nombre de pôles créateurs d'emploi, notamment autour du bâtiment, du design, de l'ergonomie et des services à la personne. Le label Euralens permettrait de mettre en réseau ce pôle avec d'autres pôles de développement déjà identifiés.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est un très beau projet. M. KUCHEIDA et moi-même sommes très intéressés ; nous y voyons une manière tout à fait amicale de préparer les années qui viennent.

*(Rires).*

➤ **Circuit d'interprétation du développement durable de Loos-en-Gohelle.**

**M. HUCHETTE.-** C'est un projet déposé par la ville de Loos-en-Gohelle. Il s'agit de sept circuits différents, abordant à la fois les thématiques du développement durable, du patrimoine et mettant en avant des parcours à travers la ville et l'ensemble du territoire, à la fois sur l'histoire, sur le développement durable et permettant de se projeter sur l'avenir de ce territoire. Ces parcours ont été mis en œuvre et sont aujourd'hui déjà parcourables. Il y a des systèmes de flash code et d'information qui ont été pensés en lien avec les habitants autour.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Monsieur CARON.

**M. CARON.-** L'essentiel a été dit. Il y a une entrée tourisme, ce n'est pas forcément le touriste en short qui le parcourt, cela peut être des groupes d'étudiants, différents types de publics. Je pense que l'objectif est de révéler la transformation du territoire. Souvent, les habitants ne la mesurent pas, il y a une espèce de côté immuable et un peu figé dans l'univers de la mine. Il y a ce qu'on appelle la réalité augmentée, c'est-à-dire que vous avez des petits poteaux et, avec le flash code, vous pouvez avoir des vidéos, des interviews de mineurs ou d'architectes qui expliquent les choix qui ont pu être faits, comment vivaient les cités minières avant. C'est aussi pour l'appropriation de la population et des jeunes, notamment par rapport à Unesco. On sait que la mémoire disparaît très vite et, si on n'enregistre pas les mineurs aujourd'hui, demain, ils seront morts. Il y a donc aussi une dimension de transmission.

**M. LE PRÉSIDENT.-** M. RIFKIN m'a envoyé un mail en disant qu'il cherchait à acheter une maison à Loos-en-Gohelle. Il a été convaincu par sa visite.

**M. CARON.-** Un jour, on donnera votre nom à l'un des terrils, Monsieur le Président, et le nom de Jeremy RIFKIN à un autre.

*(Rires).*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Il a été impressionné.

➤ **Mise en tourisme des paysages culturels construits d'Artois Comm.**

**M. HUCHETTE.-** Il s'agit d'un autre projet touristique, déposé par la communauté d'agglomération d'Artois Comm. Là, c'est un projet sur un plus grand territoire, qui s'appuie sur la mise en valeur des patrimoines de l'agglomération de Béthune-Bruay et, plus largement, sur l'art de vivre des habitants du Nord - Pas de Calais.

L'instruction a reconnu dans ce projet un programme touristique cohérent, à l'échelle d'une communauté d'agglomération, et qui contribuera fortement à la constitution de la destination touristique autour du Louvre-Lens. Un appel d'offres est en cours et permettra, dès le début de l'année prochaine, de mettre en compétition plusieurs équipes pour la mise en œuvre de ce projet. Le label Euralens apporterait une reconnaissance de l'ambition de ce projet et un accompagnement méthodologique pour aider les porteurs de projet dans la finalisation et la mise en œuvre de ce vaste programme.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Bravo.

Personne n'intervient ? (*Pas de demande d'intervention*).

➤ **Quartier des gares de la ville de Lens.**

**M. HEBERT.-** Après le projet d'Apollo, celui-ci fait partie des projets qui visent à conforter la centralité lensoise.

L'instruction a reconnu dans cette opération le fait qu'il s'inscrit dans la trajectoire du plan directeur d'Euralens défini par Michel DESVIGNE et Christian de PORTZAMPARC, ainsi que la qualité de conception et la rigueur de la méthode du porteur de projet.

Sur ce projet, un des objectifs attendu est aussi que la qualité de la démarche puisse faire écho à d'autres opérations et que les financements puissent venir compléter le tour de table pour cette opération.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Monsieur le maire ?

**M. ROBERT.-** Si vous le permettez, Monsieur le Président, j'attendrai la présentation du dossier suivant pour vous faire une proposition d'ensemble.

➤ **Garin-Zins.**

➤ **Parvis des arts.**

**M. HEBERT.-** Ces deux dossiers ont été déposés en parallèle à la fois par la Ville de Lens et par la CCI, avec la volonté de s'inscrire dans cette dynamique plus globale.

Au cours de l'instruction, il a été proposé, en accord avec les porteurs de projet, de rapprocher le projet urbain porté par la Ville de Lens et le projet de développement économique porté par la CCI d'Artois autour de la notion de parvis des arts, intégrant à la fois l'offre hôtelière qui a été développée par ailleurs et une offre commerciale d'activités économiques, intégrant également l'institut des métiers d'art et du patrimoine, projet qui est déjà labellisé par l'association Euralens.

**M. ROBERT.-** Excusez-moi tout d'abord pour mon retard. Nous avons engagé un peu plus tôt les commémorations du 11 novembre, notamment avec des enfants des écoles et j'étais à leur côté il y a encore quelques minutes.

Pour passer à un sujet d'avenir et aux projets de labellisation qui sont présentés ici, c'est dans cette volonté que, au niveau de la ville de Lens, nous avons déposé le projet des gares et le projet lié au devenir du site Zins-Garin qui rejoignait le projet de la CCI, mais aussi un projet d'envergure sur les abords du Louvre.

La proposition que je vous fais aujourd'hui est de regrouper une nouvelle fois les trois projets qui viennent d'être présentés en un seul. En effet, au niveau de la ville de Lens, nous avons souhaité investir avec différentes thématiques et différents objectifs le maillon Bollaert, le secteur Bollaert-Delelis, le stade et le parking attenant, pour vraiment faire le lien et renforcer cette centralité qui s'affiche maintenant comme quelque chose de naturel, à la fois

avec les objectifs de mobilité, les objectifs urbanistiques que l'on a vus dans le quartier des gares. Les deux projets se situent de part et d'autre de ce territoire à enjeux.

Je souhaitais donc vous proposer, dans le cadre de la labellisation, le regroupement de ces projets. Nous allons mettre un peu de côté la partie Apollo qui a déjà fait l'objet d'une labellisation et qui est déjà un peu plus engagée. Il s'agit de donner une cohérence et une résonance différente à ces projets qui pouvaient apparaître morcelés, mais qui, au travers de cette carte, peuvent montrer l'envergure que l'on souhaite donner à cette centralité lensoise et en même temps l'écho que l'on peut donner au territoire à travers cet objectif.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Très bien.

Pas de question ? Cela prend tournure.

### ➤ Pôle numérique culturel.

**M. HUCHETTE.**- Il s'agit d'un projet déposé par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Ce cluster est né directement de l'arrivée du Louvre à Lens. Son Président, Bruno CAVACO, a été nommé en juin 2013 et sa directrice, Malika PALMER\*, a été désignée en octobre 2013.

S'ils sont présents, je peux les inviter à se lever.

Ce pôle permet d'amorcer et d'intensifier l'implantation sur le territoire d'activités innovantes, qui lient le numérique et la culture. Le premier exemple est l'organisation de Muséomix qui est en ce moment même dans les murs sous nos pieds, c'est la réunion d'inventeurs, de bricoleurs, mais aussi de génies culturels.

L'instruction a reconnu dans ce projet une démarche de développement économique innovant et ambitieux pour ce territoire, avec des partenariats de qualité, c'est un nouveau Euratechnologies. La labellisation apporterait à ce projet et aux événements qu'il organisera une plus grande visibilité, mais également un soutien dans la recherche de financements et une mise en réseau au sein des acteurs du territoire.

**M. CABACO.**- Je vais dire un mot sur Muséomix.

Je suis allé accueillir ce matin sept équipes de huit personnes, dont beaucoup de jeunes. Effectivement, ce sont à la fois des professionnels des musées, mais aussi des amateurs, des étudiants qui ont divers talents. C'est un challenge de trois jours et deux nuits, ils vont mixer leurs compétences autour de trois thématiques qui sont importantes, parce que cela rejoint les transversalités de différents dossiers dont on parle ici :

- paysage – comment créer un peu plus le musée du Louvre-Lens sur un territoire –,
- plates-formes – comment mettre en réseau les différents musées et coactions de la région –,
- parole – parce que la parole est importante dans un musée entre les conservateurs, les visiteurs, ou même parole entre les discussions des œuvres elles-mêmes dans les différents musées de la région.



C'est donc un beau challenge.

Derrière, nous espérons qu'il va y avoir de beaux projets. Il s'agit de réinventer à travers le numérique les nouvelles ouvertures d'un musée. Nous aurons peut-être des projets qui seront à licence libre, par des participants, par des PME ou par d'autres start-up qui trouveront qu'une idée est intéressante et qui auront envie de se lancer et de la développer. On voit bien que, derrière, c'est beaucoup d'imagination.

C'est le lien que je voudrais faire avec le pôle numérique culturel. C'est un cluster, il y aura de la formation, des laboratoires, des start-up, mais c'est aussi beaucoup d'imagination. Il y a un projet de maison des régions, imaginez le bien vivre du temps virtuel pour inciter les visiteurs du Louvre à mailler tout le territoire régional. Imaginez au pied du site du 11/19 une sorte de porte avec un atelier numérique qui invite à aller sur la chaîne des parcs ou sur le bassin minier Unesco – les applications Smartphone sont d'ailleurs très intéressantes à ce niveau. Imaginez à la maison syndicale de Lens un espace numérique minier et de lutte ouvrière. Imaginez, Président, que vous soyez dans une manifestation de syndicalistes mineurs sous l'œil attentif d'Émile Basly et du futur maire de Lens. Je pense qu'il faut utiliser cela, j'ai déjà vu cela au Canada.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est ce qu'il faut faire.

**M. CAVACO.**- Imaginez aussi qu'un Américain souhaite venir en France, qu'il ait envie de visiter le musée ; à côté, il voudrait une voiture... Effectivement, le numérique peut permettre de faire des visites ciblées, des parcours de visites, comme le chemin de la mémoire. J'ai déjà vu des applications Smartphone qui permettent, avec une boussole, d'aller à Lorette, à Vimy, voir des vidéos, expliquer le site. Je pense que c'est très important. C'est un des enjeux puisque, comme je l'espère, on va annoncer un million de visiteurs au mois de décembre, qu'il y ait des applications Smartphone qui permettent de trouver les restaurants, le musée, le fonds de réserve des œuvres contemporaines à Sallaumines, le musée de Harnes, le tout avec des GPS intégrés, puisque cela existe déjà pour les pompes à essence. Je pense que c'est un vrai enjeu pour accompagner tout cela.

Derrière, il y a l'aspect formation qui me tient beaucoup à cœur. Par exemple, à Paris, on a l'école de Xavier NIEL, le fondateur de Free, où on va chercher des jeunes et on les forme sur des métiers nouveaux. Dans le numérique, il y a aussi des métiers nouveaux qui peuvent correspondre aux jeunes de notre territoire ; cela peut permettre de les former pour qu'ils trouvent un emploi sur les métiers du numérique.

Je dirai que cette imagination est de l'ambition, cette ambition est aujourd'hui réalisable grâce à une impulsion – et nous vous devons beaucoup, Président – et à la mobilisation de l'ensemble des acteurs ici présents.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Les acteurs sont là.

Il a bien parlé. Bravo.

À Eindhoven, il y a 3 % de chômage, ils ont pris le virage des nouvelles technologiques il y a dix ans. Cela veut dire que ce n'est pas le miracle systématique, mais le virage que nous sommes en train de prendre est d'abord le virage pour l'emploi de nos jeunes, les nouvelles industries.

On va en faire des choses ! On a des choses à raconter, depuis les tranchées, en passant par le stade Bollaert, jusqu'à la descente au fond de la mine, en passant par le Louvre et tous nos musées, petits et grands.

L'idée de mettre côte à côte Jean-Pierre KUCHEIDA et Émile Basly est une très belle idée.

*(Rires).*

➤ **Festival Z'Arts Up de Béthune.**

**M. HUCHETTE.-** Il s'agit d'un projet déposé par la Ville de Béthune. Ce festival a tenu sa quatorzième édition cette année. Il est reconnu à l'échelle régionale et il est porté principalement par Culture commune et la Ville de Béthune.

L'instruction a reconnu dans ce festival un événement culturel et artistique majeur pour le territoire autour du Louvre-Lens. La labellisation apporterait à cet événement la reconnaissance de son rayonnement et de sa qualité et contribuerait à son insertion dans l'offre touristique du territoire autour du Louvre-Lens.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Très bien.

**M. PREUD'HOMME.-** Ce festival qui est maintenant connu, très populaire, présente quatre caractéristiques :

Premièrement, il réunit un large public, il y a une très grande interaction avec le public. C'est un festival connu, 13 ans d'expérience.

Deuxièmement, il s'inscrit dans un programme franco culturel anglais, ce qui lui permet de bénéficier des soutiens INTERREG.

La troisième caractéristique est qu'il est décentralisé. À partir de la base béthunoise, du socle, il y a une dissémination de spectacles très interactifs dans les lieux du territoire à l'échelle de l'agglomération.

L'objectif aujourd'hui est d'élargir encore le périmètre d'organisation des manifestations, notamment avec les deux agglomérations voisines, afin que la dimension augmente encore la réputation et la fréquentation du public.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Bravo. Très belle explication.

➤ **Salle des machines et halle d'éco-matériaux au 11/19.**

➤ **Création d'une fabrique théâtrale n° 2 au 11/19.**

➤ **Pôle d'excellence éco construction au 11/19.**

**M. HEBERT.-** Il s'agit de trois projets déposés par la Communauté d'agglomération avec les différents acteurs de la base du 11/19.

Au cours de l'instruction, il a été proposé de réunir les trois projets pour renforcer le projet de la base du 11/19. L'instruction a reconnu dans cette base du 11/19 un site majeur

pour le développement du territoire d'Euralens. Par la mixité de sa programmation, le développement économique, la dimension patrimoniale, la dimension culturelle et la dimension touristique, ces éléments ont été identifiés comme une formidable opportunité de développement à proximité du musée du Louvre-Lens.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Monsieur le Président, le 11/19 vous appartient.

**M. KUCHEIDA.-** Effectivement, le 11/19 nous appartient. Nous sommes à l'initiative de cette opération, une opération qui, historiquement, remonte à loin, puisque, avec Marcel CARON à l'époque, avec Jean-François CARON aujourd'hui, nous avons épargné le 11/19 des pires tentations menées par Charbonnages de France ou les Houillères du Nord - Pas de Calais. Aujourd'hui, le 11/19 est un endroit symbolique fort, puissant, qui domine l'ensemble du paysage et qui rappelle, comme aucun autre site, la mémoire minière de notre région. Sur ce site, il faut recréer de la vie et de la vie orientée vers l'avenir. C'est ce que RIFKIN est venu voir il y a quelques jours et nous essayons d'aller le plus vite possible avec les faibles moyens qui peuvent être les nôtres.

Il n'est pas interdit de rêver, Monsieur le Président de Région, puisque nous pensons bien que, un jour, le 11/19 pourra prendre une dimension encore bien plus importante que celle qui est la sienne, et ce, en étant d'abord bien indiqué, bien raccordé par rapport à l'ensemble de la région et en permettant aux anciennes installations d'être complètement rénovées, en permettant également à l'ensemble de la population de pouvoir aller sur la terrasse la plus haute de la tour de béton du 11/19 pour découvrir, de cet endroit-là – comme on peut le faire aussi sur les terrils, mais en faisant un peu de marche, ce qui est parfois un peu plus difficile à nos âges, Monsieur le Président –, ce paysage que j'ai pu voir il y a quelques semaines et qui est tout à fait exceptionnelle. C'est un endroit qu'il nous faut préserver, qu'il faut regarder avec les yeux de Chimène en permanence.

C'est ce que nous essayons de faire au niveau de la Communauté d'agglomération, comme nous le faisons également pour ce qui concerne le pôle numérique culturel. Je tiens à le dire, car c'est la Communauté d'agglomération qui l'a voulu avec vous. Nous essaierons d'aller très loin car le 11/19, comme le pôle numérique culturel, est un moyen de permettre de tirer vers le haut l'ensemble de cette population. Nous sommes parfois très surpris de voir à quel point des personnes âgées, d'une grande humilité, ayant un bagage extrêmement faible, se sont mises à l'informatique, sont curieuses et peuvent découvrir des quantités de choses et à quel point, à travers leur art, elles les dispersent à l'ensemble de leurs enfants, de leurs petits-enfants, voire même de leurs arrière-petits-enfants.

Tout cela est une volonté qui est manifeste de notre part pour que, petit à petit, les brumes d'hier puissent être tout simplement dispersées.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Très bien.

- **Portail d'interprétation de la grande guerre à Souchez.**
- **Mémorial international de la grande guerre.**

**M. HUCHETTE.-** Le projet du portail d'interprétation de la grande guerre à Souchez a été déposé par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Le projet de mémorial

international de la grande guerre à Ablin Saint-Nazaire a été déposé par le Conseil régional. Il a été proposé de les instruire de façon conjointe en accord avec les porteurs de projet. Ils sont en effet tout à fait complémentaires puisque, depuis leur conception jusque leur fonctionnement, ils permettent, en bas de la colline, d'avoir accès aux fiches numériques de tous les soldats qui sont inscrits, sachant que le Département a contribué à remettre en état la Départementale qui relie les deux sites.

Le centenaire de la grande guerre va générer des flux importants de visiteurs. Il nous a semblé que ce projet était un atout formidable pour améliorer la qualité de visite. La labellisation est une reconnaissance de la qualité et de la conception de ces projets, mais aussi de la coordination dont ils ont fait l'objet. Cela apporterait un supplément de visibilité à ce projet et cela permettrait également de l'aider à s'insérer dans l'offre touristique autour du Louvre-Lens et dans le cadre du centenaire.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Hier, le Président de la République a bien campé le mémorial international – les 600 000 noms, le rassemblement des 600 000 noms dans une unité post mortem – et a dit à quel point le 11 novembre 1914, en sa présence, serait l'une des trois dates majeures de la commémoration de la grande guerre par la nation.

Je pense que les 400 000 visiteurs qui, dans un certain désordre, une certaine inorganisation, visitent nos sites vont vraisemblablement être près d'un million et que ces deux équipements ou ces deux témoignages vont nous permettre de donner au tourisme de mémoire une réalité qui est là, mais que nous avons assez curieusement ignoré pendant des années et des années.

➤ **Harnes médiathèque.**

➤ **Pôle d'équipements Mimoun à Harnes.**

**M. HUCHETTE.-** Il a été proposé à la mairie de Harnes de réunir les deux projets sous le nom du Pôle d'équipements publics Mimoun - Bellevue, puisque ce projet se situe en face de deux cités inscrites à l'Unesco, la cité de Bellevue et la cité d'Orient.

Ce sont deux volets d'une même démarche urbaine. Il a été reconnu une véritable ambition à la fois sociale et urbaine. En effet, on est sur un site qui est aux franges de la friche NOROXO, en face de deux cités Unesco et au cœur d'une ZUS de plus de 5 000 habitants. Depuis 2009, plusieurs équipements sont venus renforcer ce pôle et, bientôt, la nouvelle médiathèque va venir renforcer et compléter le tout.

La labellisation serait un moyen d'apporter au porteur de projet un soutien dans son ambition et un appui méthodologique pour confirmer la vision d'ensemble et garantir une bonne articulation entre les équipements. En effet, il y a sur ce site la boucle 18 qui sera un élément important de la Chaîne des parcs. On a donc toute une insertion à réfléchir avec les porteurs de projet sur ce site.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Un Harnésien ou une Harnésienne veut-il intervenir ?

**M. PARSY.-** Il s'agit surtout de faire de l'inclusion sociale dans un lieu qui était auparavant un lieu complètement clos et auquel tout le monde tournait le dos, ceci pour avoir

un vrai service public, une grappe de services publics pour une population qui n'en avait pas auparavant.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Très bien.

Nous passons au projet suivant, développement urbain et environnemental du canal, avec l'eau, qui est un sacré enjeu dans la Chaîne des parcs.

**➤ Développement urbain et environnemental du canal de la Souchez à Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Harnes et Courrières.**

**M. HEBERT.**- Il s'agit d'une initiative inédite. Ce projet a été porté par une coopération intercommunale entre quatre communes qui sont à cheval sur deux agglomérations. Effectivement, comme vous le dites, Monsieur le Président, c'est un enjeu essentiel pour la Chaîne des parcs, ce rapport à l'eau, ce travail sur le paysage au bord de l'eau. C'est un projet encore en construction. Un des objectifs de la labellisation qui pourrait apporter à ces quatre communes la reconnaissance de cette continuité territoriale autour de la Souchez et un appui pour développer des projets coordonnés autour de l'eau.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est un sacré projet. Je le dis aux maires de Lens et de Liévin. J'espère qu'ils vont être très attentifs à ce projet. C'est un formidable projet.

**M. CARON.**- Je pense que cela mérite que nous nous y arrêtions un peu. Je ne crois pas qu'il y ait de site aussi monumental et aussi symbolique, avec la présence du canal, que cet ensemble-là. Pour l'avenir, c'est vraiment un changement complet dans le rapport à l'espace, à la nature, nous en avons bien besoin dans le territoire.

Il faut souligner aussi que le fait que le projet soit à cheval sur deux agglomérations pourrait être une difficulté, parce que ce sont des maîtrises d'ouvrages différentes, c'est complexe, il y a VNF avec le canal et différents types d'acteurs, mais la labellisation est aussi pour aider à cela. Il y a là un dépassement des frontières communales et l'ambition de dégager une ligne directrice sur tout l'ensemble. Je pense que, dans les dix ans qui viennent, c'est probablement un espace de développement considérable.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Avec la ville terril de Fouquières, cela bouge beaucoup. Sur l'effet Ruhr, on y est.

**M. KUCHEIDA.**- C'est un des maillons du développement vert de notre région, au-delà de notre bassin minier, au-delà de l'archipel vert tellement bien décrit.

Je vous rappelle, Monsieur le Président, qu'il y a une vingtaine d'années que l'on parle de cet élément, à partir de l'Artois – et j'ai souvent fait la comparaison avec une sorte de bobine ouverte sur l'Artois –, du canal de la Souchez et des aménagements qui se trouvent autour du canal de la Souchez, et, ensuite, nous débouchons sur une autre zone verte de campagne, à savoir le Pévèle. Quand on a cet ensemble pour une population de l'ordre d'un million d'habitants, je crois que c'est tout à fait appréciable et que, petit à petit, elle pourra se

saisir de cet ensemble, ce qu'elle ne fait pas encore aujourd'hui. Nous avons donc sans doute un énorme travail pédagogique à faire. En effet, quand je me promène sur les terrils environnants, voire même au parc de la Glissoire ou ailleurs, voire le long de la Souchez, je regrette toujours qu'il y ait aussi peu de monde.

Je propose aussi que, sur le terribil de Noyelles, on fasse demain peut-être une sorte de jardin qui pourrait recevoir les visiteurs du monde entier, comme cela existe dans certains pays du monde qui reçoivent des millions de visiteurs. Cela pourrait être un complément extrêmement fort par rapport au Louvre, par rapport aux sites de mémoire et à beaucoup d'autres choses. C'est un élément très fort de notre territoire que nous n'avons pas encore su véritablement mettre en valeur.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Très bien.

Monsieur WACHEUX ?

**M. WACHEUX.-** J'arrive pour découvrir la présentation de ce dossier. On parle beaucoup de la voie d'eau aujourd'hui pour d'autres raisons. Là, dans ce qui est présenté, on est bien dans un développement urbain et environnemental.

Il se trouve que, dans notre agglomération, sur Béthune - Bruay, avec le concours de l'Office du tourisme, nous avons présenté également un dossier sur les activités liées à la voie d'eau et sur l'accueil de plaisanciers sur la voie d'eau. Je pense que ce dossier sera traité prochainement. Je n'insiste pas.

Quand je vois « développement urbain et environnemental », je serais tenté de dire « développement urbain, environnemental et touristique » du canal de la Souchez. L'intervention de Jean-Pierre KUCHEIDA va d'ailleurs dans ce sens. Je crois que, à travers la proposition que nous avons émise, nous avons ouvert un chantier nouveau qui est celui du tourisme lié à la voie d'eau ou de la complémentarité des espaces au service d'un développement touristique. Cela allait dans le sens des préoccupations régionales et dans le sens de la mission touristique du Louvre-Lens. Je pense qu'il est bien que ce champ soit aujourd'hui exploré et fasse l'objet d'un certain nombre de propositions. Je me réjouis évidemment que le canal de la Souchez soit un premier élément apporté à cette construction-là.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Je passe la parole à Jean-François CARON, qui va nous parler des 30 projets qui patientent à l'heure actuelle.

**M. CARON.-** Ils patientent, ils sont bien obligés. Pour l'instant, ils sont en cours d'instruction.

Il vous a été rappelé tout à l'heure que 13 dossiers avaient initialement été labellisés, que nous en proposons 13 nouveaux aujourd'hui. Évidemment, le rythme ne sera pas aussi fort par la suite. Là, si je puis dire, nous avons ramassé les projets qui étaient positionnés depuis plusieurs années, qui entrent immédiatement et qui sont de fait labellisables. Il est clair que nous n'en ferons pas 26 par an.

Ceci étant, 84 projets ont été candidats. Un certain nombre d'entre eux sont dans une phase intermédiaire dans la mesure où, pour un certain nombre de raisons, ils ne sont pas

complètement prêts à être labellisés, mais, néanmoins, ils sont jugés tout à fait légitimes et nous allons y arriver en nous en donnant les moyens. Quant aux autres, leurs dossiers se complètent au fur et à mesure, il n'y a aucune exclusive.

Parmi ces 84 projets, 17 sont en phase un peu intermédiaire. C'est typiquement l'intérêt d'Euralens d'accompagner ces projets en ingénierie, de les confronter au Cercle de qualité. Je rappelle que labelliser les projets est un exercice conjoint entre les équipes Euralens, la gouvernance Euralens et le Cercle de qualité, avec les regards croisés des économistes, des sociologues, des urbanistes, des différents experts. Ces 17 projets qui sont en intermédiaire peuvent être regroupés avec plusieurs éco-quartiers, avec cette appellation ou dont la philosophie va dans ce sens, mais comme nous souhaitons définir une forme de marque de fabrique des éco-quartiers bassin minier, c'est-à-dire qu'il faut qu'ils soient spécifiques de notre territoire. En effet, l'écoconstruction se fait partout en France, associer les habitants se fait théoriquement partout en France, mais cela reste à vérifier, il faut voir ce qui fait qu'un éco-quartier dans notre territoire peut être labellisé.

Dans les dossiers déposés, nous avons eu :

- l'éco-quartier de Courrières,
- l'éco-quartier de Méricourt,
- l'éco-quartier de Loos-en-Gohelle,
- les cités minières de Lens,
- l'éco-quartier du 8 à Loison-sous-Lens.

Nous allons organiser une journée d'étude. C'est une des propositions que j'avais faites, Monsieur le Président, à savoir que nous ayons, non pas seulement des forums généralistes comme aujourd'hui où c'est la grand-messe, où on labellise et où on donne un certain nombre d'informations, mais des forums thématiques qui permettent aux porteurs de projet d'être beaucoup plus impliqués et de débattre entre eux, avec les experts, avec un certain nombre de publics spécialistes, de manière à aider au formatage et à la production des projets et, en même temps, à dégager des éléments de philosophie générale et, ce faisant, cela fait aussi œuvre de communication sur la mutation du territoire

Nous aurons donc une journée d'étude le 29 novembre sur ce sujet et, à l'issue, nous pourrons labelliser un certain nombre ou la totalité de ces éco-quartiers s'ils entrent dans les critères.

Deuxième typologie de projet sur la même logique, c'est tout ce qui relève de la Chaîne des parcs. Au-delà des grands projets structurants – le Parc des îles, Noyelles –, un certain nombre de sites sont en phase intermédiaire, je les cite :

- le Parc du Marais des fontaines à Courcelles-les-Lens,
- Arts de jardin en sol mineur, particulièrement sur Lens en allant vers le 11/19,
- le développement des activités de tourisme fluvial et fluvestre,
- l'aménagement de la boucle 18 de la trame verte,
- et peut-être un certain nombre de projets qui se grefferont d'ici là.

C'est bien dans la continuité de ce que Michel DESVIGNE nous propose, il faut que nous examinions ces projets et c'est pourquoi nous les décalons un peu.

Ensuite, des projets sont en attente de rendu d'étude technique, étude de programmation, étude de faisabilité. On peut citer :

- Mineurs du Monde,
- La valorisation du site de Saint-Amé à Liévin,
- le pôle excellence BTP sur Artois Comm, notamment Béthune – Bruay,
- le lycée BTP à Bruay.

Là, des travaux sont en cours, il faut que nous puissions avoir les restitutions pour en juger.

Enfin, quatre autres projets sont en cours d'affinage ou de précision :

- la médiathèque de Givenchy-en-Gohelle,
- le pôle d'excellence sportif,
- la plate-forme Euralangues,
- les hôtes du Louvre de Lens.

Je rappelle qu'il y a d'autres projets, mais ils sont en instruction.

Voilà en quelques mots ce qui est dans nos cartons, susceptible d'émerger dans l'année qui vient.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Merci beaucoup.

Avez-vous des remarques ?

**INTERVENANT (Laurent ?).**- Monsieur le Président, par rapport au sujet que l'on a traité précédemment et celui-là, le dispositif d'Euralens a pris un certain nombre de décisions et il me semble que nous devrions sortir du cercle d'initiés que nous sommes ici pour le populariser un peu plus au niveau de la population et ce, pour deux raisons.

La première raison est de mettre du corps à Euralens. Vous pouvez demander à quelqu'un dans la rue ce qu'est Euralens, il sera bien ennuyé pour répondre. Je pense donc que l'on peut essayer de populariser les projets déjà initiés.

La deuxième raison, qui me paraît beaucoup plus importante, est toute la rénovation de notre bassin minier que nous sommes en train de construire. S'il faut donner un peu plus d'optimisme à notre population, on peut s'appuyer sur ces projets.

Je crois que, peut-être sous une forme de plaquette d'information, etc., nous pourrions un peu plus populariser tous les projets que nous avons développés ici précédemment.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Sur le fond, vous avez mille fois raison. Dans la forme, je ne vous cache pas que je suis un adepte forcené de la prudence, de la modestie et du principe de précaution. En effet, dès que nous communiquons sur l'avenir ou sur le présent, nous livrons notre pensée à la férocité des médias, à la diversité des commentaires, à la nécessité de s'opposer les uns aux autres et de faire renaître des clivages soit traditionnels, soit nouveaux. À la Région, j'ai choisi personnellement, pour aboutir ou presque aboutir, de ne pas revendiquer, de ne pas plastronner et d'être dans ce que j'appellerai une approche qui est liée plus à l'homéopathie qu'à la chirurgie. Cela nous permet de nous réunir quelques années après la fondation d'Euralens, de parler, de voir émerger les projets, de les confier aux plus légitimes



de leurs porteurs, les maires, les élus locaux, et d'éviter des querelles de préséance et, dans le fond, des querelles traditionnelles : qui a fait quoi ? Qui est responsable de quoi ? Qui revendique quoi ? Qui a quel mérite ? Je ne souhaite pas que ces questions soient posées, que les territoires s'approprient dans leur diversité et, finalement, dans leur unité ce que nous sommes en train de faire. C'est la toile de fond.

Pour réussir le centre d'essais ferroviaires à Aulnoye, il faut être prudent. Quand le débat public vient, on s'aperçoit à quel point il faut être prudent. Pour implanter le Louvre, il a fallu être prudent ; nous aurions pu courir les médias nationaux, mais aurions-nous réussi ? Le Louvre a tenu à une voix au sein du Conseil régional, la voix prépondérante du Président (22 contre 22). Je le dis à celles et ceux qui, parfois, n'ont pas voté pour, qui sont dans cette salle, et qui avaient parfaitement leurs raisons de ne pas voter pour.

Tout est affaire de dosage. On sent bien que, dans un pays qui a perdu sa boussole, qui a perdu le nord, nous n'avons pas, nous, au Nord, à perdre une nouvelle fois notre propre nord.

Je suis donc pour, mais je souhaite qu'il y ait le maximum de précaution, d'attention.

Alain WACHEUX, ce matin, a présenté devant le Conseil régional ce qui était impensable il y a quelques années, le RER du Nord - Pas de Calais (1,5 Md€), c'est-à-dire le lien fixe, la traversée souterraine de Lille et la jonction entre Courtrai, Lille, ses gares souterraines et Lens qui va révolutionner la mobilité dans l'aire urbaine centrale, que nous appelons le Grand Lille. Nous l'avons travaillé discrètement depuis des années, le projet va paraître publiquement, il va nous échapper et il va être en danger. Si vous parlez d'un RER d'un milliard et demi, vous voyez le nombre de followers qui va se précipiter pour commenter et vous voyez immédiatement les questions qui vont se poser dans le territoire.

Encore une fois, je suis pour, mais, sur Euralens, au moment où l'arrondissement de Lens atteint 18 % du taux de chômage, soyons totalement déterminés et soyons modestes, parce que la culture ouvrière de notre arrondissement ne se marie pas encore tout à fait avec le rêve de l'avenir tel que nous le concevons, le numérique, les nouvelles technologies, La Ruhr, l'espace vert, le miracle Bilbao, le musée qui marque la fin de l'hiver... Ce sont bien entendu des projets qui vont aboutir dans les 20 prochaines années, mais il faut les porter avec une humilité qui corresponde aux difficultés du territoire. Les réserves du Louvre, nous n'en faisons pas un roman et ce sont pourtant 200 000 œuvres, 300 000 œuvres, 150 000 œuvres ou 400 000 œuvres, le Louvre va choisir le nombre d'œuvres qui viennent, c'est un événement inouï. Il y avait une chance sur un milliard pour que les réserves du Louvre viennent des bords de Seine, du Palais du Louvre, du Palais des rois à la Fosse 9 de Lens, et, en plus, avec une coquetterie et une élégance que tout le monde salue, se posent juste à côté de la Fosse 9 sur le territoire de Liévin. Non seulement elles viennent, mais avec un tact que nous n'aurions jamais osé imaginer. Bravo ! C'est merveilleux.

Sur Euralens, je vous fais confiance. Si les élus, si les maires bougent – honnêtement, pour moi, ce sont les maires qui comptent –, si les maires s'attribuent avec modestie le concept, parfois le logo, en tout cas l'ambition, c'est parfait. Si nous théorisons collectivement la communication, nous prenons le risque du malentendu.

**M. CARON.-** Dans la continuité de ce qui vient d'être dit, je pense de même, j'ai la même intuition.

Dans les discussions que nous avons dans l'équipe – et, il n'y a pas si longtemps, nous faisons un point sur les questions de communication –, l'enjeu n'est pas la communication sur Euralens, mais la communication sur les projets et sur leur labellisation. C'est à chacun des porteurs de projet et à chacun des maîtres d'ouvrage à dire dans quelle direction il souhaite aller. L'image d'Euralens se définit progressivement autour de cette idée que cela bouge, que cela produit, que l'innovation s'installe, mais à partir des réalités des projets labellisés portés par la diversité des communes, des acteurs économiques, des acteurs culturels et des associations. Vous observerez qu'il n'y a pas de brochures de 50 pages diffusées sur Euralens, ce n'est pas du tout l'objet, d'autant qu'Euralens est en superposition sur des maîtrises d'ouvrage multiples, des agglomérations multiples.

C'est vraiment par les projets et de la façon dont les acteurs le souhaiteront que nous allons répondre à la demande de Laurent qui est juste. À un moment donné, il y a une perception par les gens d'un empilement, d'une espèce de millefeuille... Pour nous, ce sont les projets qui définissent progressivement la mutation du territoire par les contenus. Ils peuvent être portés par les agglomérations dans certains cas et, dans d'autres cas, par d'autres types d'acteurs.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Quand nous avons créé Euralens ensemble, le danger était que nous soyons ridicules et nous ne le sommes pas. C'est déjà un point important.

**M. VENDEVILLE.-** Je suis limitrophe entre le Nord et le Pas-de-Calais. Je porte depuis de nombreuses années le site de Metaleurop. On ne peut rien faire chez nous sans se bagarrer pour avoir quelque chose – par exemple le Louvre-Lens. Je suis sûr et certain que des gens ont été contre notre venue dans la labellisation... Vous avez vu le travail de titan que nous avons fait à Courcelles, on a une gare d'eau, c'est le Marais des fontaines, il y a des clubs nautiques... J'ai 1 467 pêcheurs, j'ai aussi un parcours à truite ! Troisième chose, j'ai une piste de rallye. Quatrième chose, j'ai ce qu'il y a de mieux au niveau du Paintball. On était prêt à faire quelque chose d'important sur la partie qui nous restait à traiter, un grand jeu pour les enfants, pour les tout-petits, avec, à l'arrière, le tir à l'arbalète, le tir à l'arc et le ball-trap.

Je dois dire que je suis étonné que vous ayez suivi la même chose que les autres. C'est tout.

**M. MASSET.-** Monsieur le Président, je peux ajouter un mot sur la communication. Je rappelle que nous avons un site portail « euralens.org », qui est un site d'information et de valorisation du territoire et que nous avons le projet de regrouper les projets labellisés dans des cahiers de la labellisation, de façon à avoir un document de référence qui sera diffusé de manière limitée – nous sommes dans la modestie de la communication dont vous parliez – vers les élus du territoire, les acteurs du territoire, également vers la presse. C'est un document qui sortira en début d'année, qui sera présenté à l'occasion de la prochaine Assemblée générale le 31 janvier. Je signale que ce sera l'anniversaire de la création de l'association Euralens il y a cinq ans.

Voilà donc quelques éléments sur la communication, sachant que la communication d'Euralens est une communication d'information, en aucun cas une communication publicitaire.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Euralens est l'équivalent, au niveau de l'échange, de ce qui a été créé d'en haut par l'État et la Communauté urbaine de Lille, pour l'ensemble d'un territoire. Euralille, qui sert de référence, que nous nous sommes contentés de copier, est un quartier de Lille, dont la verticalité, à l'occasion d'une gare TGV, indique l'existence, l'ambition et le rayonnement. C'est totalement différent. Au cœur d'Euralens, vous avez le Louvre, c'est le prétexte. Petit à petit, vous allez avoir, comme à Bilbao, la rénovation des villes minières, qui sont des villes qui ne ressemblent pas aux autres villes, et vous allez avoir aussi le développement économique, ce que nous attendons de cet échange.

N'est-ce pas, Madame la Présidente régionale de la SNCF ?

Savez-vous ce que Mme FAGOT nous a évité ? Vous irez la remercier. Il y a quelques semaines, la direction nationale avait prévu de supprimer trois TGV en direction d'Arras, dont deux sur Lens. Elle a menacé de s'immoler sur le parvis du Louvre. Cela aurait été dommage.

*(Rires).*

Il a bien fallu ce sacrifice annoncé pour que Guillaume PEPY cède. Je dis la vérité. Trois TGV ! C'est incroyable. On investit, on fait le Louvre, on fait Euralens... Si nous avions proposé de le faire, il en aurait supprimé cinq pour être sûr que le passage à l'acte se produise.

*(Rires).*

Avez-vous d'autres questions à poser ?

**M. VENDEVILLE.-** Vous avez parlé de certaines choses à voir. Venez voir comment est actuellement Metaleurop. Il y a des arbres qui poussent, des oiseaux... Il y a tout. J'ai travaillé sous ces arbres-là. C'est encore un travail énorme !

**M. LE PRÉSIDENT.-** La Communauté d'agglomération et notamment ta commune, ont dominé le problème de Metaleurop.

S'il n'y a plus de questions, nous passons à la Chaîne des parcs.

### **3. Chaîne des parcs.**

**M. SUBILEAU.-** Je ne sais pas si vous voulez que l'on passe le film qui a été réalisé par l'association avant que nous démarrions, avec Matthieu LABELLE qui est le paysagiste et qui a fait les études avec Michel DESVIGNE qui ne pouvait pas être là aujourd'hui.

Ensuite, je vous dirai quelles ont été les principales réactions du Cercle de qualité et quelles sont les questions posées. La Chaîne des parcs n'en est qu'à une étude. Nous sommes à l'étape du diagnostic, un diagnostic assez approfondi. Celui-ci a été présenté au Cercle de

qualité, en présence de nombreux élus, notamment les présidents d'agglomération, des questions ont été posées. Aujourd'hui, cela vous est présenté en Assemblée générale. Michel DESVIGNE et son équipe, avec Véronique GRANGER, programmatrice, et Biotope, écologue, poursuivent leur travail pour un rendu fin janvier. Cela vous sera présenté à la prochaine Assemblée générale. À ce moment-là, en fonction des questions qui ont été posées lors du Cercle de qualité, de celles qui vont être posées aujourd'hui et des réunions qui ont lieu dans les services ou sur les sites avec les communautés d'agglomération, avec les villes et les divers acteurs, la finalisation de l'étude et des propositions vous seront présentées le 31 janvier.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Vous allez le voir, c'est passionnant. On est au cœur de ce que l'on peut appeler le talent de M. DESVIGNE. C'est très particulier, mais très convaincant.

*(Diffusion du film).*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Il faut que, dans l'avenir – je le propose aux autres collectivités, nous organisions une capacité de survol du bassin minier. Faire Euralens sans survoler, cela ne colle pas, il faut voir. Nous allons voir comment organiser cela raisonnablement, ensemble, mais il faut prendre l'habitude de survoler. Faire venir un groupement de qualité sans qu'il voie d'en haut n'est pas possible. Une fois par an, il faut que les membres d'Euralens aient la possibilité de survoler le bassin pour bien comprendre le raisonnement, les possibilités, l'originalité de ce que nous faisons.

**M. KUCHEIDA.-** Vous dites qu'il faut survoler. Je suis tout à fait d'accord avec vous puisque j'ai souvent tiré parti des survols que j'ai pu faire du bassin minier il y a très longtemps ; mais je pense que tous ceux qui sont dans cette salle devraient aussi aller sur le territoire lui-même, marcher sur les terrils, les escalader, pour qu'ils puissent prendre la dimension réelle de ces espaces qui sont gigantesques quand on est dessus. Quand on les voit de loin, on ne s'en rend pas compte. Quand on est dessus, on est souvent sidéré.

**M. LABELLE.-** Le film a bien montré l'esprit du projet de Chaîne des parcs tel que défini par Michel DESVIGNE. Dans la courte présentation de cet après-midi, je vais découper mon propos en trois parties. Dans une première partie, je ferai un bref retour sur les concepts de la Chaîne des parcs. Puis, je parlerai plus précisément du contenu, du résultat du diagnostic, de la première vision de cette Chaîne des parcs. Dans un troisième temps, on aura une première idée de la suite.

*(Projection de diapositives).*

Ce qui nous amène aujourd'hui est la déclinaison à plus vaste échelle de la dynamique Euralens. On a vu tout à l'heure une carte des périmètres. On retrouve là les 76 000 hectares de ce périmètre de réflexion de la Chaîne des parcs comprenant les trois agglomérations. La petite emprise verte que vous voyez au centre représente les 1 000 hectares d'Euralens centralité. C'est vous dire l'immensité du territoire, sa richesse et la difficulté de l'exercice.

Il y a bien sûr la nécessité d'une synthèse. C'est un territoire où il y a énormément de richesses, de ressources paysagères – la trame verte et bleue –, patrimoniales. Il y a le classement Unesco. Toutes ces choses doivent être confrontées, mises en cohérence. On pourrait ajouter la carte des projets labellisés ou non dont on a parlé tout à l'heure. Il y a une

véritable dynamique dont la Chaîne des parcs doit s'emparer ; elle doit être une figure de proue à une autre échelle.

C'est aussi la synthèse plus strictement paysagère entre des domaines issus de thématiques diverses : le paysage issu de la géographie, le paysage des mines, le paysage de l'urbanisme contemporain du XXe siècle. Tout ceci doit être harmonisé également.

C'est un paysage qui a des qualités extraordinaires. Michel DESVIGNE l'a rappelé dans le film. C'est l'image mentale que l'on doit inventer, celle de la Chaîne des parcs. On a là quelque chose de très fort, la stratification, cette lecture en trois strates : le vide, les terrils qui émergent comme des signaux, des repères aussi du monde souterrain qui est très important, et, autour de ces terrils, une sorte de nature qui va concentrer une grande partie des pratiques à venir. C'est cette triple stratification qu'il va falloir amplifier et travailler pour fabriquer la Chaîne des parcs.

C'est un territoire où le paysage a une très grande qualité, y compris dans les aménagements. L'imbrication ville - nature est permanente, les rapports entre les terrils, les cités minières et le reste du tissu urbain sont très intéressants, très riches de potentialités. Les territoires à investir, qui sont encore libres de tout aménagement, sont très nombreux.

Quand on parle de Chaîne des parcs, de quoi s'agit-il ? C'est un grand territoire, des projets. On s'est posé la question de savoir quel modèle on pouvait mobiliser pour fonder leur gestion, leur gouvernance. Quand on parle de milliers d'hectares, les modèles des PNR, parcs naturels régionaux, sont à questionner. Le modèle qui nous paraît le plus fécond, le plus important, est celui de Versailles et de sa double structure. En effet, on ne peut pas intervenir partout, il faut que l'on ait une sorte de Chaîne des parcs qui soit une figure de proue des espaces verts et des espaces publics du territoire. Le modèle de Versailles, qui propose un petit parc très aménagé et un grand parc qui rayonne fortement dans la campagne, d'une gestion plus extensive, est un modèle qui fonctionne bien.

Voilà une première image de notre grand parc, les milliers d'espaces verts, d'espaces ouverts, y compris jusqu'aux jardins des éco-cités et des cités minières. C'est dans ces territoires qu'il va falloir choisir les sites, car il s'agit bien d'une sélection. La Chaîne des parcs est une chaîne de lieux choisis, une chaîne de liens et des pratiques. Je vais chercher à vous montrer cette sélection non exclusive.

La chaîne de lieux : c'est très simple, c'est choisi au sein de trois thématiques, les terrils, les bois, les forêts, les zones humides, et les lieux clés davantage liés à la culture et au patrimoine.

La chaîne de liens : c'est tout ce qui est cheminement. L'hydrographie est un lien extrêmement important, vous avez notamment rappelé l'importance de l'eau.

Les points d'entrée sont les interactions entre cette chaîne des parcs, d'espaces verts, et les lieux du quotidien, de tous les jours, les infrastructures notamment.

Ce sont des pratiques qui existent déjà, qui sont souvent à pérenniser, mais qui peuvent aussi être à inventer.

J'arrive à la deuxième partie, le processus de sélection proprement dit. Le territoire est immense, il faut trouver cette figure de proue de la Chaîne des parcs. Nous voulions vous montrer le mécanisme du choix pour pouvoir en discuter avec vous.

On commence par la chaîne des lieux. Je vais m'appesantir un peu plus sur la thématique des terrils. Vous avez une carte de l'ensemble des terrils du territoire. On a cherché à définir des critères relativement simples, que l'on puisse rediscuter avec vous, des critères qui soient relativement objectifs et qui permettent d'expliquer pourquoi on retient tel ou tel site :

- la monumentalité,
- les usages,
- la qualité paysagère,
- leur valeur écologique,
- la situation dans une figure d'ensemble que l'on veut la plus lisible et la plus efficace possible.

Vous voyez quelques illustrations de ce que sont ces terrils monumentaux, aux grandes qualités paysagères.

Vous avez là une autre planche qui montre le caractère paysager en fonction de leur statut. Certains sont très aménagés, d'autres sont en attente, d'autres sont encore exploités, certains sont interdits d'accès.

On en arrive au choix. Il s'agit d'une dizaine de terrils pour l'instant, soumis à débat à l'issue du diagnostic :

- le terril cavalier du 9 de Lens,
- le site du Louvre,
- le site du 11/19 pour sa valeur culturelle, sa valeur de signal extrêmement important au cœur du territoire,
- le Parc des îles, qui est un parc extrêmement intéressant, important et très vaste,
- le terril de Fouquières-lès-Lens pour son potentiel de nature,
- les lagunages de Harnes pour leur exemplarité écologique,
- le site du 9-9bis d'Oignies, qui est un peu le jumeau du 11/19, avec des relations de complémentarité extrêmement intéressantes,
- le terril de Pinchonvalles,
- les terrils jumeaux d'Haillicourt, autres signaux extrêmement reconnaissables,
- les terrils de Wingles pour leur valeur écologique et la présence de l'eau,
- Sainte Henriette qui est une porte d'entrée du territoire.

Sur la carte suivante, on retrouve les dix sites retenus (en rouge), qui sont situés essentiellement sur le territoire de la CALL et de la CAHC, avec un bel équilibre entre les deux. En blanc, vous avez des terrils qui seraient plutôt intégrés au grand parc, plutôt des signaux du territoire, des sites secondaires mais très importants.

Même exercice pour les bois et forêts : vous voyez la carte, les critères définis qui sont assez proches de ceux des terrils. Sur cette carte, on voit l'existence d'une couronne périphérique de boisement qui est relativement continue et très forte autour du bassin minier.

Au nord, le long des cours d'eau, ce sont souvent des zones humides. Au sud, ce sont de vrais espaces boisés. Cela va fonder notre choix.

Voici les sept sites retenus, que vous connaissez, notamment le bois d'Olhain, Wingles, etc.

Dernier type de lieux, ce sont les lieux majeurs du point de vue culturel et patrimonial. Ce qui compte là, c'est le rayonnement, la situation dans la figure d'ensemble et leur capacité à fédérer d'un point de vue touristique et également la population :

- le Louvre-Lens,
- le 9-9bis,
- le 11/19,
- les sites de la Grande Guerre.

C'est concentré essentiellement à l'est. Il y a un pôle très intéressant au sud de la CALL autour de la grande guerre, qui est renforcé par les projets dont on a parlé tout à l'heure.

Vous voyez la carte de synthèse de tous les lieux sélectionnés en première intention dans le diagnostic, avec une vraie complémentarité entre sites miniers plutôt à l'est et sites de nature au nord et au sud.

Après les lieux, il faut parler des liens, c'est une autre composante extrêmement importante pour la découverte du territoire, pour la pratique au quotidien et aussi pour le tourisme.

On commence par repérer les cheminements existants, ils sont extrêmement nombreux :

- les cavaliers de mine,
- les chemins de halage,
- les GR,
- etc.

Il y a une multitude de cheminements et de tracés qui sont parfois redondants entre eux. En tout cas, il faut trouver une sorte de priorisation entre ces différents tracés pour que ceux-ci deviennent une sorte de route du Louvre extrêmement reconnaissable, efficace dans la desserte des sites dont on a parlé précédemment.

Vous voyez à nouveau les critères.

Dans la confrontation de tous ces cheminements avec les lieux que l'on vient de sélectionner, on peut trouver une série de boucles extrêmement efficace dans la desserte de ces sites.

Vous voyez une carte où on montre ces cheminements et les cités minières classées à l'Unesco. En effet, il faut venir voir la Chaîne des parcs, mais, ensuite, c'est intéressant si, à une distance relativement courte, on peut trouver l'ensemble des cités minières pour prolonger la visite, pour avoir une découverte plus complète du territoire. On verra tout à l'heure que le tracé retenu permet de desservir efficacement environ 65 % des cités minières classées à l'Unesco.

La valeur écologique est très importante, cela nous a aidés à choisir.

Finalement, on se trouve avec cette triple boucle. Pour vous donner un ordre d'idée, cela se ferait en cinq ou six heures à vélo et en deux jours à pied. C'est une durée relativement longue mais, dans une optique de découverte du territoire, y compris touristique, c'est assez réaliste et intéressant.

Quelques éléments pour rappeler que nous avons déjà un travail identitaire sur les cheminements dans Euralens et que ces chemins, que nous avons réalisés, qui sont extrêmement reconnaissables et très efficaces, pourraient servir de prototype à la route du Louvre dont on parlait tout à l'heure.

Autre lien très important : l'hydrographie. Vous avez une carte de la totalité d'hydrographie des trois agglomérations.

Vous voyez à nouveau les critères.

Finalement, on retient les canaux, la Souchez, cela va jusqu'à Liévin et quasiment jusqu'au site de la grande guerre, c'est un lien extrêmement important pour le territoire et sa découverte.

Après les lieux, les lieux, il y a aussi des pratiques. Ce n'est pas tout à fait mon domaine, mais je vais essayer d'en dire quelques mots. Quelques éléments de diagnostic ont frappé Véronique GRANGER de Pro Développement :

- une certaine taille critique des sites qu'il faudrait arriver à trouver, notamment des sites d'eau ; il n'y a pas de grands plans d'eau sur le territoire et c'est extrêmement important ;
- l'accessibilité aux sites ; souvent, les parkings et les accès demanderaient à être redimensionnés, surtout si on attend un public nombreux ;
- la signalétique, autre sujet important ; on a vu qu'il avait été traité pour Euralens, il faut le faire à une autre échelle ;
- l'offre d'hébergement et de loisirs complémentaires des usages dont on a parlé précédemment est à développer ;
- certaines pratiques sportives dont on dit qu'elles sont sous-représentées.

On arrive à cette sorte de carte de synthèse où l'on retrouve les lieux majeurs des usages du territoire. C'est une carte d'intention où nous avons superposé nos tracés. On voit que les tracés de chemins proposés auraient une excellente complémentarité, une excellente desserte.

Voici les pistes que nous développerons dans la deuxième partie de l'étude :

- bien hiérarchiser les sites et les usages, les enrichir,
- pérenniser les usages que l'on sent poindre,
- en créer de nouveaux,
- réserver des sites pour des usages qui ne sont pas encore connus,
- accompagner le développement touristique,
- garantir qu'il n'y ait jamais de surfréquentation ou d'engorgement de ces sites.



Nous arrivons à la synthèse de ce processus de sélection, la fin de ce diagnostic qui est une première étape. On retrouve, mis sur la même carte, les lieux et les liens.

C'est la figure que vous voyez en vert foncé, ce petit parc extrêmement aménagé qui serait la figure de proue de la totalité des espaces verts récréatifs et de loisirs des trois agglomérations.

Voici la carte qui va nous permettre de commencer le travail sur la deuxième partie. Une fois qu'on a montré cette grande carte avec une sélection des lieux et des liens, il faut expliquer comment on fabrique cela. Vous voyez en rouge l'essentiel des infrastructures routières, ferroviaires qui vont être les points d'accès à cette Chaîne des parcs.

Je passe à une sorte de menu des actions de la phase suivante :

- définir une gouvernance,
- sélectionner et valider les chaînes de lieux, de liens et les labellisations,
- donner à voir, à connaître et à savoir.

La communication autour du projet :

- les événements,
- la mise en place d'une signalétique,
- la concertation,
- la participation de la population,
- la phase de transformation.

Pour cela, on procédera par études de cas sur des sites bien ciblés, probablement en nombre relativement restreint.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Au premier abord, le travail, la forme de génie propre de Michel DESVIGNE sont ambivalents. C'est simple, terriblement simple, c'est un travail de révélation, c'est simple comme une fable de La Fontaine et il est toujours difficile d'en tirer une conclusion. Or, là, pourtant, il y a un immense travail qui permet une cohérence d'ensemble, une unité, même s'il manque un adjectif à un moment donné, le petit parc éclaté et le grand parc éclaté, par rapport à la comparaison de Versailles qui pourrait désorienter.

Nous devons retenir ce raisonnement. Une chaîne des parcs est une chaîne de lieux, ils sont proposés. Après, c'est une chaîne de liens, ils sont proposés, parfois précisés – je pense au nord de la chaîne, aux liens qui recoupent l'hydrographie par exemple. Enfin, ce sont des pratiques. Nous avons à organiser cette unité un peu miraculeuse qui est obtenue par la simplification, par la révélation du paysage sur ces trois strates et nous avons surtout à hiérarchiser les pratiques. En effet, tout va se tenir. Si nous choisissons un lieu, nous sommes obligés de réfléchir au lien. Si nous choisissons un lieu, ayant réfléchi au lien, nous sommes obligés d'inventer les pratiques.

Si nous inventons les pratiques – je vous donne ma propre hiérarchie –, nous les inventons d'abord pour la population des 800 000 habitants concernés, pour la population des 4 millions d'habitants de la région ; avec aussi une ambition, qui ne nous aurait pas effleurés il y a quelques années, pour la population d'ailleurs qui viendra dans certains lieux : le Louvre

au cœur, les lieux de mémoire, éventuellement les villes, éventuellement le classement Unesco, cela s'appelle l'économie résidentielle. C'est ainsi que nous pouvons cheminer.

La partie des pratiques pour notre population – je pense au terroir ville de Fouquières – est essentielle. Que faisons-nous de ces lieux magiques qu'on appelle les terrils, qui sont d'abord dans les dix lieux choisis ?

Sur les liens, on a vu le réseau hydrographique, on a étudié le canal de la Deûle, on voit le canal d'Aire, Alain WACHEUX n'avait d'yeux que pour la Lawe. Que faisons-nous ? Comment donnons-nous à ces liens cette cohérence pratique qui apparaît sur la carte ?

Quant aux usages, nous avons absolument besoin des usages d'échange et d'ambition. Au fond, n'oubliez pas que Jacques VILLEDARY a été un prophète isolé lorsqu'il a transformé son terroir en piste de ski. Il n'a pas fait d'émules, il n'y a pas eu d'enthousiasme. Il y a eu de la curiosité et, comme il y mettait beaucoup de passion, il y a eu parfois même de l'animosité. On peut dire les choses comme elles sont. Il s'est isolé à partir de cette formidable prophétie du terroir. La chaîne des terrils a sauvé l'essentiel ; à part une sympathie et une bienveillance mesurée, elle n'a pas suscité l'enthousiasme. À partir de l'arrivée du Louvre, la partie n'est pas encore gagnée.

Je pense que ce travail nous met en situation d'avancer. La synthèse est faite. Avec Michel DESVIGNE, l'archipel vert, dans la deuxième partie de sa réflexion, peut véritablement vivre. On revient sur la labellisation et sur tout ce que l'on a dit au début de cette réunion. J'ai été passionné par le travail de Michel DESVIGNE et de son équipe.

Sur ce point, voulez-vous débattre ? N'hésitez pas à intervenir sur les usages.

Ce qui m'a frappé, lorsque j'ai survolé cet été, c'est le vide de nos espaces verts. Il n'y avait un peu de monde, parfois du monde, que lorsqu'il y avait de l'eau. Nous étions en plein mois de juillet, les espaces verts étaient vides.

**INTERVENANT (Wingles).**- Je ne voudrais pas contester ce qui a été présenté sur l'étude hydrographique, mais je voulais préciser qu'il existe le flot de Wingles qui est un lien intercommunautaire et que celui-ci s'est prolongé dans le passé par la rivière du Roi. Je me permets un point d'histoire. À l'époque de Vauban, ce flot de Wingles, qui démarre entre Loos-en-Gohelle et Hulluch et qui allait jusqu'aux fossés de la Citadelle de Lille, avait été canalisé afin d'alimenter les fossés de la Citadelle en cas de conflit. Cette rivière existe toujours.

Le Préfet n'a pas encore pris d'arrêté de suppression du syndicat intercommunal, mais on est en cours de dissolution. Je suis encore le président de ce syndicat intercommunal, je peux donc encore faire état de cette fonction. J'ai parcouru cette rivière et j'ai perdu sa trace à un moment à Hallennes-lez-Haubourdin parce qu'elle passe sous la voie ferrée Béthune-Lille. On peut encore sans doute retrouver sa trace jusqu'à la Citadelle. Quand je vois ce qui va être fait sur la zone de Loison-sous-Lens, sur le canal de la Souchez, on a là un lien direct entre la région de Lens et la région de Lille. Je voulais rappeler ce lien à votre connaissance.

**M. SUBILEAU.**- Je voulais rappeler les quelques remarques qui ont été faites par le Cercle de qualité et qui ont été bien prises en compte par l'équipe de Michel DESVIGNE.

Le Cercle de qualité a salué comme vous, Monsieur le Président, la clarté, l'image mentale très forte qui sort par la force du raisonnement de Matthieu LABELLE et de Michel DESVIGNE.

Beaucoup ont dit que c'était formidable. Le matin, nous avons fait une visite sous la pluie, mais une très belle visite qui a permis aux membres du Cercle de qualité de se rendre compte et de réagir à la présentation de Michel DESVIGNE. Ils ont fait remarquer qu'il y avait trop de choses et qu'on ne pouvait pas tout aménager. Progressivement, pendant le Cercle de qualité, est venue en discussion avec les élus l'idée qu'on ne va pas tout aménager. Il y a le petit parc et le grand parc, ce concept a été vraiment très apprécié. Comme vous l'avez dit, c'est un concept, il faut le traduire dans le contexte de la Chaîne des parcs, avec un petit parc éclaté – ce sont les lieux que l'on va fortement aménager – et un grand parc avec des lieux multiples de paysages, de campagne, de terrils qui ne seront pas mis en avant, mais qui seront des lieux – comme l'a dit le président de l'université d'Artois – où on aura peut-être plus plaisir à aller, parce que ce sera reculé et mieux préservé. Il y a donc des lieux de forts usages et des lieux plus discrets.

Le Cercle a demandé, par rapport au diagnostic, que Michel DESVIGNE regarde bien et fasse le lien entre ce qui est dans le sous-sol et ce qui est émergé, pour que, dans l'interprétation et dans la prise de connaissance du site, les habitants et les jeunes connaissent bien leur territoire, également pour les touristes. Ce sera travaillé par l'équipe, c'est un produit de cette discussion a été très féconde.

Un autre élément a été fortement souligné, la volonté de donner la dimension économique à la Chaîne des parcs. Plusieurs membres du Cercle de qualité ont posé la question de l'impact économique. Il y a l'impact touristique, l'impact indirect de changement d'image et les membres du Cercle de qualité ont souligné la volonté de bien articuler la Chaîne des parcs et les clusters. À Oignies, on est tout près d'Euralogistic et de Delta 3 ; tout à l'heure, on parlait du numérique culturel et du site du 11/19 ; il y a les clusters santé, la Souchez à Liévin. Il s'agirait de bien articuler ces éléments de telle manière que la Chaîne des parcs soit réellement, pour Euralens et le territoire, un facteur de développement économique. Vous avez dit, Monsieur le Président, que le développement durable était notre perspective. Cela a été un des points qui est ressorti fermement.

Un autre élément est ressorti de la part des experts, c'est l'appropriation par les habitants.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est essentiel.

**M. SUBILEAU.-** Les élus, notamment Gilbert ROLOS, Jean-Pierre KUCHEIDA, ont dit que les habitants n'y allaient pas, parce que c'étaient des sites dévalorisés et parce qu'on n'en avait pas le droit, c'était fermé. Tout ceci est important pour les paysagistes.

Un des experts, François GRETHER, qui est le grand prix de l'urbanisme de l'an dernier, a dit qu'il faudrait qu'il y ait une sorte de mouvement d'opinion en faveur de la Chaîne des parcs. C'est dès le début qu'il faudrait arriver à avoir cette appropriation. Je pense que le travail de Michel DESVIGNE peut y contribuer.

Enfin, j'ai relevé un dernier point dans ce Cercle de qualité qui a été très riche. Il y a les questions des nouvelles pratiques sportives et des nouvelles pratiques d'hébergement. Cela a été souligné par Véronique GRANGER, l'hébergement n'est pas à la hauteur de ce que l'on peut attendre. Il faut penser à l'hébergement sous toutes ses formes, depuis un hébergement comme on pensait le faire dans les cités minières, mais aussi dans les forêts, dans les arbres. Il y a aujourd'hui beaucoup de choses qui sont importantes pour le développement de ce site.

Il y a tout ce qui concerne la signalétique, l'accessibilité, mais cela avait déjà été mis en exergue par l'équipe. Les points de rencontre entre le schéma de transport et la Chaîne des parcs doivent être cultivés. Véronique GRANGER a fait remarquer qu'on a des grandes ambitions pour les pratiques, mais il y a très peu d'espaces. Il faut mettre en rapport ce qu'on va retenir comme sites majeurs à aménager et voir quel est le dimensionnement de l'hébergement et de l'accessibilité à mettre en place.

Il y a également tous les éléments de gestion, cela a été rappelé notamment par Pierre DHENIN, par les personnes d'Emscher Park, Dieter BLASE. Il faut probablement une structuration plus ou moins lourde pour avoir une gestion commune de cet ensemble et une communication commune.

Enfin, est ressortie l'idée qu'il faut commencer assez vite. Cela a été dit par Pablo OTAOLA de Bilbao. Il y a des éléments majeurs, il y a des critères de choix et il faut montrer le mouvement en marchant.

Voilà, Monsieur le Président, ce qui est ressorti de cette journée. Je pense qu'il est utile pour les équipes de concepteur d'avoir ce travail de co-conception.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Lorsque nous avons tenté l'impossible ensemble – faire venir le Louvre à Lens –, c'était une volonté de refuser le ghetto du bassin minier. En effet, même si les autoroutes et les TGV traversent cet ancien bassin minier, nous étions conscients qu'il était menacé de ghettoïsation, de devenir une réserve de chômeurs, de personnes âgées et de pauvreté. Nous ne le voulions pas. À travers, comme à Bilbao, le prétexte du Louvre, l'occasion du Louvre, la médiation du Louvre, nous avons espéré sortir du ghetto. C'est en train de se faire.

Là, la Chaîne des parcs propose que, véritablement, nous ne soyons plus, pour ceux qui parcourent notre espace d'Euralens, les trois communautés, un ghetto, que nous soyons un territoire comme les autres, accueillant l'archipel vert et non plus l'archipel noir. Quand je suis arrivé, j'ai dû quitter l'autoroute par l'entrée de Lens, par Annay, ce n'est tout de même pas la silicone vallée, on sent bien qu'on n'est pas au pays des start-up, même si les dynamismes de l'arrondissement créent autant d'emplois proportionnellement que dans la communauté urbaine de Lille. Par conséquent, ce qui est proposé là est une manière d'accueillir la révolution industrielle – le logement des cadres, la propriété de sa maison –, de sortir des cités minières par le haut, par le classement Unesco, par la révolution RIFKIN, par les jardins réinventés. C'est l'enjeu. Je pense que l'atelier DESVIGNE nous donne des clés fondamentales.

Toutefois, il ne faut pas sauter une étape. On ne va pas accueillir des milliers et des millions de touristes qui vont créer des embouteillages à l'entrée de Lens, à l'entrée d'Hénin-Beaumont, sur la place de Dourges. Il faut que les pratiques, la Chaîne des parcs et l'archipel

vert soient d'abord l'affaire des habitants, de leur qualité de vie, de leur évolution culturelle et de leur maintien, si les emplois suivent dans notre territoire, plutôt que de s'entasser dans les bouchons en direction de la capitale régionale qui accueille IBM et qui rappelle qu'elle est à l'avant-garde de l'évolution de la région.

Nous avons un cadre institutionnel, miraculeusement, cela va s'appeler le pôle métropolitain. Nous allons avoir le cadre institutionnel, avec Arras en plus qui est une ville comme les autres, et, de Douai à Bruay, il va permettre, si les élus le décident, d'avoir comme compétence par exemple l'archipel vert. À partir de là, tout devient beaucoup plus simple. Nous avons le cadre institutionnel, cela dépend des élus. Nous avons le forum pour évoluer et pour concrétiser.

Sur les pratiques, Michel (BOUCHEZ), que souhaites-tu sur le terril ? Là, en cœur de ville, c'est magnifique. J'étais l'autre jour dans une école primaire à Fouquières, c'était un petit paradis. On inaugurerait une cyber base du Louvre-Lens, c'était une école de la troisième république. Les parents étaient là, apaisés, il y avait un petit rayon de soleil, des arbres dans la cour de l'école, une école maternelle toujours enchanteresse, il y avait un maire pédago qui expliquait ce qu'était l'arrivée du Louvre et, le long de la nationale, juste en plein cœur de la cité, au contact des corons, c'était le paradis. Le terril, c'est la même chose au cœur de Fouquières, c'est un immense espace qui va devenir un paradis.

Quelles seront les pratiques, le bison, le vélo, le ski de fond sur des pistes artificielles ? Il faut que les élus choisissent.

**M. BOUCHEZ.**- Les pratiques sont déjà en cours, puisque l'appropriation a lieu, elle est une réalité. Si vous venez le dimanche matin, vous verrez des dizaines, voire des centaines de vététistes. Il y a ici des gens qui appartiennent au club cyclotouriste des environs, ils le savent. C'est donc une pratique. Les courses d'orientation sont une pratique, la marche nordique commence à être une pratique.

Des idées nouvelles ont été évoquées par les développeurs, y compris de la fédération française de cyclisme, développeurs du cyclotourisme, VTT et autres, des idées liées à tous ces nouveaux types de vélo, qui ont des pratiques tout à fait différentes.

C'est aussi un lieu qui doit être un lieu d'apprentissage du vélo. Le collège de Fouquières doit avoir une classe dédiée à la pratique du vélo. Il y a les autres idées que tu as indiquées, les sports divers qui peuvent se pratiquer sur des surfaces différentes, mais qui sont tout à fait à leur place à cet endroit-là.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est donc déjà joué. C'est bien.

**M. BOUCHEZ.**- Je renouvelle l'invitation que j'ai déjà lancée à tous ceux qui sont ici, comme je l'ai fait pour les maires de la CALL. Si vous voulez visiter, vous promener, vous appelez la mairie et je vous accompagne. Nous grimperons sur le terril, comme le Président de la CALL l'a fait il y a plus de 20 ans.

Tu as vu qu'il y avait un potentiel, c'est toi-même qui l'as dit à l'époque. Je sais que tu l'as toujours au fond de ton cœur, tu nous l'as écrit.

**M. CARON.-** Je pense que la question des pratiques est liée à la remarque que j'avais faite sur la lisibilité. C'est un peu mon petit bémol sur la présentation du travail qui, par ailleurs, a beaucoup de qualités. Certes, c'étaient des sites interdits, mais ce sont des sites très peu lisibles. Si je prends l'exemple des deux terrils de Fouquières, il m'a fallu dix ans pour découvrir l'un d'eux derrière un rideau d'arbres. Pourtant, je les pratique à pied, à vélo et de toutes les façons. Celui qui n'est pas de Fouquières ne sait pas qu'il y a un terril et il ne sait pas l'utiliser ; c'est évidemment moins vrai des terrils coniques. Je parlais tout à l'heure avec Laurent DUPORGE du site de la Souchez et de Loison ; Laurent fait du vélo, il m'a dit qu'il ne connaissait pas. C'est incroyable ! C'est à cinq kilomètres de Liévin. C'est pourquoi je parlais à Michel DESVIGNE de la question de la lisibilité, de la hiérarchisation et de la simplification. Le risque est de dire qu'il y en a partout, sous toutes les formes et, à la fin, on ne sait pas se les approprier. L'appropriation ne peut fonctionner qu'avec la lisibilité.

Je suis frappé de voir que, sur le site du 11/19 ou d'autres sites, le jour où on met un panneau et où on dit « suivez le poteau rouge », beaucoup de gens y vont. Avant qu'un panneau soit mis, le chemin était là et personne n'y allait. On vérifie cela dans tous les parcs naturels. Les gens ont besoin d'être guidés. Mis à part les 5 % de personnes qui ont envie de passer au-dessus des buissons parce que c'est ce qui les intéresse, justement parce que c'est caché, ce n'est pas ce que veut l'immense majorité de la population. Si je prends l'exemple du Val de Souchez qui va jusque Courrières, à part les clubs de VTT qui emmènent les gens, personne n'y va.

La lisibilité et la hiérarchisation sont incontournables si on veut l'appropriation. Pour cela, le bureau d'études doit nous faire un travail de proposition de hiérarchisation. Il a commencé à le faire, ce que je dis n'est pas en contradiction avec leurs propositions. Ce n'est pas parce que c'est chez nous que c'est perçu ; il faut prendre les gens par la main.

C'est d'ailleurs pour cette raison que je remercie Gilles BRIAND, Gilbert et les équipes de la Mission bassin minier d'avoir fait le Raid bassin minier. C'est une façon de prendre les gens par la main et de les emmener sur le site.

L'appropriation passe par une facilité de compréhension ; sinon, cela ne fonctionne pas, sauf pour l'habitant qui est à 200 mètres et qui va promener son chien, mais ce n'est pas exactement le même usage.

**M. LE PRÉSIDENT.-** À part les terrils, il n'y a pas de collines. Les habitants du bassin minier, dans le dédale des villes minières et des quartiers indifférenciés, ne dominent pas, il n'y a pas de gratte-ciel. Quand on monte sur le terril du 11/19 ou sur la tour, à chaque fois, on est surpris de redécouvrir. C'est un des aspects chez nous. On ne voit pas. J'ai découvert tardivement l'autre ville verte de l'autre côté de Harnes. J'ai passé une matinée au milieu des arbres, au bord de l'eau et je ne savais pas que cela existait. Dieu sait pourtant si on a longé Harnes et si on est entré dans Harnes pour faire des réunions. C'est une chose importante. Il faut dominer. Il faudra aussi un habitat vertical un jour, il faudra que l'on se paye deux ou trois buildings structurants qui permettent de dominer le paysage. Ici, la magie de la ville la nuit n'existe pas, on ne la voit jamais, on est au ras du quartier.

Nous passons au point suivant.

#### **4. Fonctionnement de l'association.**

**M. MASSET.-** Nous avons trois questions importantes que je vais aborder de manière un peu technique, mais c'est mon rôle.

La première concerne la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage. En matière d'ingénierie urbaine et de stratégie territoriale. L'association Euralens s'appuie notamment sur un assistant à maîtrise d'ouvrage, particulièrement pour l'étude des dossiers de labellisation, mais pas seulement – on vient de le voir avec la Chaîne des parcs.

Le marché du prestataire actuel, issu du transfert partiel du marché passé par le groupement de commande Lens Liévin Loos-en-Gohelle dans le cadre d'un avenant signé le 1<sup>er</sup> mars, vient à échéance le 31 janvier 2014. Afin d'assurer la continuité de prestations à compter du 1<sup>er</sup> février 2014, l'association Euralens a décidé, comme annoncé lors de notre dernière Assemblée générale, de lancer une consultation avec l'aide de notre gestionnaire, la SCET.

Le calendrier proposé commence par le lancement de la consultation – ce qui est fait depuis le 21 octobre –, se termine par la validation – ce qui sera fait au cours de l'Assemblée générale du 31 janvier –, avec en étape intermédiaire notamment la délibération d'un jury qu'il convient de constituer.

Il s'agit donc de recueillir l'avis de l'Assemblée générale sur la composition de ce jury, qui pourrait être celui de cette table habituelle, moins M. le Sous-préfet, c'est-à-dire le Président de l'association Euralens, les Présidents des trois communautés d'agglomération, le Président de la Mission bassin minier, le Président du Conseil général du Pas-de-Calais, celui de la Chambre de commerce, le Maire de Lens, le Maire de Liévin et le Maire de Loos-en-Gohelle, ou leurs représentants, et, avec voix consultative, l'association Euralens et le directeur coordonnateur du projet Euralens à la Région.

Il s'agit donc, Monsieur le Président, de faire approuver la composition de ce jury, qui se réunirait le 9 janvier 2014 pour examiner les offres, sachant que, à ce jour – ce qui montre l'attractivité d'Euralens –, nous avons beaucoup de dossiers réclamés.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Pas d'oppositions, enthousiasme sur tous les bancs.

**M. MASSET.-** Deuxième sujet important qui méritera un développement plus large, il s'agit de la démarche pédagogique engagée par Euralens avec l'Éducation nationale.

Au début de l'année 2013, les inspecteurs de l'Éducation nationale, à l'initiative de l'un d'entre eux, M. Cyril LARAT, ont souhaité nous rencontrer pour engager avec Euralens une démarche pédagogique en direction des élèves de certains collèges et lycées des arrondissements de Lens et de Béthune. Leur constat est que, dans leur majorité, les jeunes ignorent largement leur territoire, ses potentialités, son patrimoine. La pédagogie d'Euralens, selon ces inspecteurs, pourrait les aider à mieux appréhender leur environnement, à comprendre les enjeux d'avenir et à découvrir le rôle qu'ils peuvent y jouer.

Conformément à ce qui avait été annoncé lors de l'Assemblée générale d'Euralens du 8 février 2013 à travers le plan d'action de l'association, nous nous sommes engagés dans

cette collaboration avec le rectorat pour mettre en œuvre ce projet pédagogique. Un enseignant titulaire serait mis à disposition d'Euralens pendant un an, au minimum quatre heures par semaine et dès ce mois de novembre, ce qui explique l'urgence de devoir discuter de cette question. En lien étroit avec nous, il travaillerait à la création des contenus destinés aux professeurs et sur des actions impliquant les élèves dans la démarche d'Euralens, notamment l'organisation d'un temps fort annuel rassemblant les jeunes, leurs professeurs et les acteurs du territoire.

Pour donner un cadre juridique à cette mise à disposition, il est nécessaire de signer une convention entre Euralens et le rectorat. L'Assemblée générale doit donc, Monsieur le Président, vous donner pouvoir pour signer cette convention, sachant qu'une version plus aboutie, élaborée avec la Région et le Département qui se sont montrés extrêmement intéressés, pourrait faire l'objet d'une présentation plus large et d'une signature officielle lors de l'Assemblée générale du 31 janvier 2014.

**M. LE PRÉSIDENT.-** On se tourne vers les scolaires et on s'en donne les moyens.

Pas d'opposition ? (*Aucune*).

Merci.

**M. MASSET.-** Troisième question, également importante, il s'agit d'une nouvelle adhésion.

Par courrier en date du 7 octobre 2013, le SIZIAF, le Syndicat intercommunal la zone industrielle Artois Flandres, vous a adressé, Monsieur le Président, une demande d'adhésion conformément à la délibération de son comité syndical du 27 septembre.

Conformément à l'article 7-1 de nos statuts, cette demande d'adhésion doit être ratifiée par l'Assemblée générale. C'est ce qui vous est proposé.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Merci. Le SIZIAF, cela ne parle pas forcément à toutes les oreilles, mais le Président est là. Il va se lever et l'enthousiasme va vous gagner.

Rappelez-nous la richesse du SIZIAF, Monsieur le Président.

**M. DELCROIX.-** C'est la zone de Douvrin Billy-Berclau. C'est la première zone du Pas-de-Calais, elle accueille un peu plus de 60 entreprises, plus de 6 000 emplois directs, plus tous les emplois indirects. On accueille également – nombre d'élus ici le savent – beaucoup d'industries de pointe, d'une très haute technologie. On vient de lancer le fameux moteur trois cylindres avec la Française de mécanique.

Il y a aussi une particularité, les élus ont une volonté très forte d'associer le développement durable et l'industrie. C'est un mariage qui était difficile à prendre au départ, mais je pense que, maintenant, on peut dire que c'est un mariage réussi.

C'est un territoire d'excellence et je pense qu'il a toute sa place au niveau d'Euralens. De plus, il est labellisé ISO 14001.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est une belle histoire. Cette zone s'est constituée dans la grande période de reconversion et ce, financièrement, grâce à un prêt de la CECA, en lires, et avec la dévaluation ; par conséquent, les communes n'ont rien remboursé.



Les deux grandes villes, Lens et Liévin, qui avait refusé d'y participer, considérant que c'était anecdotique, en ont été pour leurs frais. C'est pourquoi M. DELCROIX, ici présent, est un président riche, heureux, souriant et très dynamique.

**M. DELCROIX.**- J'ai eu tout de même beaucoup de soucis, parce que nous sommes en pleine mutation, mais nous avons l'aide du Président WACHEUX et du Président KUCHEIDA et l'appui de tous les élus, ce qui va nous permettre de changer nos statuts pour les adapter à la loi.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Sur la zone, il y a une des usines les plus performantes au monde dans la fabrication des fibres optiques par exemple. La Française de mécanique fabrique à l'heure actuelle un moteur toutes les 20 secondes. On est au cœur de la mondialisation, de la bataille mondiale de l'industrie. Je dois dire que c'est vraiment une zone de résistance qui sert profondément les intérêts des trois agglomérations qui font le périmètre d'Euralens et qu'on a regardée à travers la Chaîne des parcs. Heureusement, nous avons ce poumon économique, veillons à ce qu'il continue à se développer.

**M. DELCROIX.**- On fera tout pour.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je le sais bien.

Merci et à bientôt.

*(La séance est levée à 17 heures).*